

## **SM le Roi préside la cérémonie de signature d'une convention relative au projet Haliopolis**

### **Actualité Agadir et région**

Posté par: Visiteur

Publié le : 29-09-2009 21:46:37

**SM le Roi Mohammed VI a présidé, mardi dans la commune rurale Drarga (Agadir), la cérémonie de signature d'une convention relative à la réalisation du projet industriel Haliopolis, d'un investissement total estimé à 6,6 milliards de dirhams.**

La convention définit les conditions et les modalités d'aménagement, de valorisation, de promotion et de gestion de ce futur parc industriel et prévoit la mise en place d'infrastructures liées au projet.

Elle a été signée par Chakib Benmoussa, ministre de l'Intérieur, Salaheddine Mezouar, ministre de l'Economie et des Finances, Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime, Reda Chami, ministre de l'Industrie, du Commerce et des nouvelles technologies, Rachid Filali, wali de la région de Souss-Massa-Draa, Ibrahim Hafdi, président du conseil de la région, Anas Alami, directeur général de la Caisse de Dépôt et de Gestion, et Hassan Zarkadi, président du conseil de la commune rurale de Drarga.

Au début de cette cérémonie, le Souverain a suivi des explications sur le projet qui sera réalisé en deux tranches, la première étant prévue courant 2010.

La réalisation du parc Haliopolis s'inscrit dans le cadre de la création d'un pôle de compétitivité halieutique régional basé sur un concept innovant de nouvelle génération de parcs industriels intégrés offrant une gamme diversifiée de services.

Le futur parc industriel devant générer quelque 20.000 emplois, dont 13.000 directs, répondra aux standards internationaux en offrant aux investisseurs des lots de terrains équipés, des unités prêtes à l'emploi, des plateaux de bureaux et une pépinière d'entreprises.

D'un potentiel de transformation de produits de la mer de 500.000 tonnes, dont 150.000 tonnes pour les usines délocalisées et 350.000 tonnes pour les nouvelles unités industrielles, le parc sera érigé sur une superficie totale de 150 hectares répartis sur les industries de transformation, les industries de support, les activités logistiques et les activités de services.

L'enveloppe budgétaire consacrée au projet se répartit sur 6 milliards de DH pour la construction et le développement et 600.000 DH pour l'aménagement.

Dans ce cadre, il est prévu la constitution d'une société chargée de gérer et de développer le projet en partenariat avec la région Souss-Massa-Drâa, le Fonds Igrane, le Crédit Agricole du Maroc et la société Medz.

MAP